

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 988

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les éternels oubliés

— Vous avez vu? Voilà M^{me} Moinette — je veux dire: M^{me} Aubry — qui dit que l'image de la Suisse fout le camp. Tel que!

— Elle a raison, cette femme. Quand on réfléchit: l'affaire des fiches; et l'affaire de l'argent sale blanchi; et les drogués de Zurich et de Berne; et l'exportation des armes; et l'affaire Gelli...

— Alors là, vous n'y êtes pas du tout. Le scandale, pour elle, c'est Ziegler! Accessoirement Golovtchiner et sa tartine «qui ne fait rire personne».

Ce qu'elle voudrait, M^{me} Moinette, c'est que nous dénoncions «les places financières de Londres, du Luxembourg, d'Autriche» qui selon elle recèlent beaucoup plus d'argent sale que les nôtres. En somme, ce qu'elle voudrait, c'est que nous allions balayer devant la porte des autres! Principe intéressant, quoique non évangélique — mais qui risquerait de nous mener loin! Si nous devons nous occuper des magouilles de Singapour, Tanger et autres lieux, on n'est pas encore sorti de l'auberge!

Laissons ces misères et parlons un peu de littérature.

Curieux, la littérature (romande en particulier): il semblerait que là aussi...

Il y a ceux dont on parle très peu, mais qui ont d'innombrables lecteurs. Il y a ceux dont on parle énormément — études, thèses, articles de critique, etc — mais dont les lecteurs ne sont pas très nombreux. Il y a ceux dont on ne parle guère et qu'on lit moins encore, mais qui ont été honorés d'un nombre incroyable de prix: larmes d'or ou d'argent, diplôme d'honneur, médailles, lys de vermeil, etc.

Il y a ceux qu'il est de bon ton d'ignorer, quand on publie une anthologie. Par exemple Chappuis. Ou Métral. Ou Matter. Ils ne sont pas *salonfähig* — pas assez *goody goody* si vous préférez. D'autres sont laissés de côté pour des raisons plus mystérieuses, par exemple Emmanuel Buenzod.

D'autres enfin, on ne comprend vraiment pas — en tout cas moi, j'y perds mon latin (franchement, je n'en ai jamais eu beaucoup). Voici deux ans, l'anthologie de Mousse Boulanger et Henri Corbat, qui a fait pousser les hauts cris à toutes sortes de gens parfaitement res-

pectables. Entre autres, parce qu'il y avait des absences remarquées, par exemple celle de Suzanne Derieux, prix du Lyceum (je rappelle que le prix du Lyceum était décerné par un jury de trois membres, dont Philippe Jaccottet et Catherine Colomb...); prix Veillon, décerné par un jury où figuraient Vercors, Guilloux, Chamson. Et j'en passe. Fort bien. Après tout, il faut choisir, et l'on a le droit de choisir des auteurs moins connus, précisément pour les faire connaître. Mais voici que l'an passé, *La Licorne*, revue de l'Université de Poitiers, publie un numéro consacré à

La Suisse romande et sa littérature, sous la direction de Peter André Bloch et avec la collaboration de Roger Francillon, Doris Jakubec et Peter Schnyder. Très bien fait — mais point de Suzanne Derieux... Curieuse coïncidence!

Cette année enfin, les éditions d'En-Bas publient une anthologie de femmes écrivains suisses de langue française: *Solitude surpeuplée* — après avoir publié en 88 un livre semblable consacré aux femmes écrivains suisses de langue allemande: *Je me demande quand même*. Tous les deux fort bien faits — mais de Suzanne Derieux point. Pas de Janine Marat, non plus. Alors là, je refuse de croire plus longtemps à une simple coïncidence. Quant à l'explication.. Barilier disait que le milieu littéraire romand est très feutré... ■

L'INVITÉ DE DP

Rendez la politique aux politiciens

Les institutions démocratiques suisses ne sont plus à la hauteur de la tâche. Les sept conseillers fédéraux courent d'un dossier à l'autre sans les maîtriser, et surtout sans trouver le temps de concevoir une politique d'ensemble. Le parlement de milice, débordé par la masse des affaires à traiter, est devenu un parlement d'amateurs à la merci des lobbies professionnels de l'économie privée. Il faut réformer cela d'urgence, si l'on veut préserver l'autonomie du pouvoir politique. Pour restaurer la démocratie, il faut rendre la politique aux politiciens.

La triste affaire des fichiers de police illustre bien l'incapacité du Conseil fédéral à contrôler ce qui se passe dans sa propre administration. On a vu les pauvres Arnold Koller et Kaspar Villiger tomber littéralement des nues en découvrant dans leur département les métastases d'un réseau souterrain, guidé par l'obsession de l'«ennemi intérieur».

Le dilettantisme du Conseil fédéral

A propos de ces fichiers, Arnold Koller a parlé de dilettantisme. Le mot est bien trouvé, mais il s'applique moins à l'administration qu'au Conseil fédéral lui-même. MM. von

Moos, Furgler et Friedrich, puis M^{me} Kopp et M. Koller, auraient laissé se constituer ces fichiers tentaculaires échappant à tout contrôle, sans s'en apercevoir. Cette hypothèse pêche peut-être par optimisme, mais elle n'en est pas moins plausible: le chef du DFJP a une telle masse de dossiers à diriger, de la politique d'asile à la circulation routière en passant par l'énorme carrefour que constitue l'aménagement du territoire, qu'il n'a tout simplement pas le temps de surveiller l'ensemble des services dont il est responsable. Il est condamné à mal faire son travail. Les votations du 1^{er} avril donnent deux autres beaux exemples du tra-